



1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 19 et 20 mai 2027 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année **à assurer le suivi du projet** (atelier, accompagnement pédagogique, déplacement lors du festival...).
- **Tous les élèves d'un projet** doivent nécessairement être **scolarisés dans l'établissement** ou le cas échéant habilité par le chef d'établissement porteur du projet.

2 - Définition des projets Bénévolat

Le domaine Bénévolat est organisé autour de 2 objectifs distincts :

- 1- **favoriser l'accueil des festivaliers** durant les deux jours du Festival en organisant «la vie du Festival». Dans ce cadre, vous pouvez proposer des projets :
 - autour de la vie du festival, par exemple : accueil des jeunes festivaliers à l'entrée du site, gestion de la consigne et gestion de la buvette,
 - pour assurer l'accompagnement des jeunes festivaliers afin de leurs faciliter l'accès aux loges, le contact avec le régisseur, l'entrée en scène,
 - toutes autres actions susceptibles d'améliorer ou d'enrichir la vie du festival...
- 2 - **valoriser vos actions bénévoles ou solidaires** au sein de vos établissements. Dans ce cadre vous pouvez présenter des animations ou actions spécifiques valorisant notamment l'engagement associatif au sein des MDL ou ALESA tels que :
 - des actions d'animations et de sensibilisations sur des sujets citoyens (ex : initiation aux gestes de 1ers secours, sensibilisation au gaspillage alimentaire, sensibilisation sur les questions de l'égalité ou de la lutte contre les discriminations, etc...),
 - la présentation des actions mises en place dans la MDL ou ALESA de votre lycée.

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 4 novembre 2026** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc... et accompagné de documents d'appui :**

→ **Dépôt de vos documents d'appui lors de votre inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores **dans la limite de 200 Mo**)



Attention ! Nombre de place limité

- 2) **Sélection des projets en novembre 2026** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou en visio conférence avec les porteurs des projets**. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel début décembre.
- 3) Un accompagnement individualisé pourra vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**
- 4) Vous pourrez également être invités à venir **dès la veille du festival (mardi 14 mai)** pour visiter le site et préparer votre participation.
- 5) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre janvier et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** des productions ou d'étapes de réalisation. Vous devrez également **finaliser la rédaction des descriptifs de votre projet** de votre projet. **Tous ces éléments sont essentiels pour valoriser votre projet sur le site le-nouveau-festival.fr et dans le livret programme du festival.**

4 - Espace sur le site le-nouveau-festival.fr

Chaque projet sélectionné bénéficiera **d'une page dédiée sur le site le-nouveau-festival.fr** dans la rubrique « vos projets ». **Vous devrez fournir les éléments nécessaires (visuels, descriptifs...) pour alimenter cet espace numérique de valorisation.**

5 - Espace sur le festival

En fonction de la nature de votre projet, vous bénéficierez le cas échéant d'un espace approprié sur le festival pour vos actions d'animations et de sensibilisation et les projets développés dans votre MDL ou ALESA.

6 - Matériel technique

Afin de faciliter le travail de l'équipe technique qui pourra vous accompagner dans votre projet, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins et demandes particulières (matériel, etc...) dans le formulaire en ligne.

7 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou par téléphone : **06.19.22.38.96 - 06.85.24.57.17**